https://www.dane.ac-versailles.fr/spip.php?article269

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Support de la plateforme de e-éducation**

# Éléa : transition d'année

- Articles virtuels -

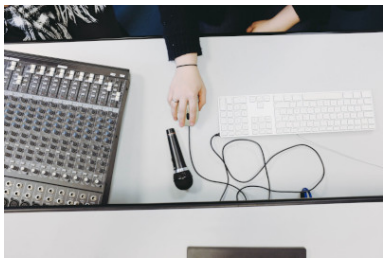

Date de mise en ligne : jeudi 21 octobre 2021

**Copyright © Délégation Académique au Numérique Éducatif - Tous droits réservés**

**En prévision des vacances et de la prochaine rentrée, nous vous expliquons le processus de transition entre les deux années scolaires et les actions que les enseignants et les référents e-éducation/Éléa sont invités à réaliser pour faciliter le travail d'été et rentrer dans les meilleures conditions.**

Pour que vos élèves puissent travailler des parcours ou consulter leurs travaux antérieurs pendant l'été, aucune action de votre part n'est nécessaire. Vous continuez de partager vos parcours avec les classes concernées.

**Les plateformes seront indisponibles à partir du 19 août 2022 et pendant quelques jours, le temps d'effectuer sur les serveurs l'ensemble des procédures de transition d'année.**

Toutes les classes seront détruites pour laisser place à la nouvelle année scolaire qui vient. Pas d'inquiétude, les élèves ne perdront ni l'accès ni le travail effectué puisqu'ils seront inscrits individuellement à tous les parcours dont ils auront encore l'accès le jour de cette suppression.

**Attention cependant :** Afin que les professeurs puissent travailler sur la plateforme sans aucune interruption, ils doivent partager leurs propres parcours avec leur compte académique.

# Partager ses propres parcours avec son compte académique

D'ici à la fin d'août, certains projets ENT peuvent être inaccessibles pendant une période donnée ou appelés à évoluer. Certains professeurs vont aussi changer d'établissement.

Seul l'accès via leur compte académique est assuré pour tous les enseignants. Si vous utilisez un ENT pour vous connecter à Éléa, il convient donc de partager tous vos parcours avec cet autre compte lié à votre adresse académique.

Nous vous invitons à suivre le tutoriel accessible dans notre FAQ (la procédure est la même que les années passées).

# Supprimer les classes ou les élèves de certains parcours

Si vous ne souhaitez pas retrouver tous vos anciens élèves dans vos différents parcours après la rentrée, plusieurs solutions :

1. désinscrivez toutes les classes de vos parcours avant le 19 août
2. réinitialisez vos parcours après cette date (suivre le tutoriel)
3. dupliquez vos parcours à tout moment (suivre le tutoriel)

*Copyright © Délégation Académique au Numérique Éducatif*

# Importer les utilisateurs et les classes de l'établissement (référents uniquement)

Une fois la transition d'année effectuée sur les serveurs, les référents doivent importer un fichier extrait depuis la console d'administration de leur ENT, à défaut depuis de les applications SIECLE (pour les établissements privés) ou ONDE (pour les écoles). Les tutoriels sont ici.

Dans tous les cas, cette action ne doit être réalisée **qu'à partir du 26 août** et seulement **si votre administration a terminé la mise à jour des élèves sur l'application SIECLE (collèges et lycées)**.

L'académie réalise chaque nuit une transmission en direction des ENT.
Il convient donc d'attendre 24H après que votre établissement ait terminé la mise à jour des élèves.

Sans action de votre part :

- les enseignants ne verront aucune classe dans leur tableau de bord Éléa
- un message annoncera aux utilisateurs la suppression prochaine de leur compte à compter du 1er octobre

Cette annonce disparaît dès que vous réalisez l'importation requise.
Seuls les élèves ayant quitté l'établissement continuent de la voir jusqu'à la suppression de leur compte début décembre.

# Plus de ressources

Un café virtuel Éléa au sujet de la transition d'année s'est déroulé mercredi 29 juin 2022. Vous pouvez visionner son enregistrement en vous rendant sur l'espace collaboratif des utilisateurs Éléa.

Les récapitulatifs de ces temps d'échanges sont également disponible dans un article dédié Les cafés virtuels Éléa.

Bon été à tous,
Le groupe e-éducation

*Copyright © Délégation Académique au Numérique Éducatif*